Provolt MC

Plafonniers-détecteurs d'occupation multitechnologiques
Conformité à la norme CCR 20
Nos de cat. ODC05-MDW, ODC10-MDW, ODC20-MDW
Aucune charge minimale prescrite
Compatibilité avec les ballasts électroniques et magnétiques, les transformateurs électroniques et magnétiques à basse tension, les lampes à incandescence et les ventilateurs.
DIRECTIVES

LEVITON®

PK-93308-10-05-2D

Températures de fonctionnement : 32˚ to 104˚F (0˚ to 40˚C)

Valeurs nominales : 6A-6AX 250V M 720-1440 W/VA 120-240 50Hz

120 V 60Hz	8 A, électronique ballast	277 V 60Hz	5 A, électronique ballast
	800 W/VA, tungstène, ballast		1200 VA, ballast
	1/4 ch		1/3 ch

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

Détecteurs d'occupation installés pour commander de l'équipement d'éclairage d'urgence :
Si les dispositifs décrits aux présentes commandent de l'équipement d'éclairage et d'alimentation d'urgence, il faut suivre les directives qui suivent. Dans de tels cas, leur température nominale doit se limiter à 25 °C. De plus, on doit alors leur apposer l'étiquette « Emergency Circuits » (fournie) à l'avant.

IMPORTANTES CONSIGNES DE SÉCURITÉ
Lorsqu'on emploie de l'équipement électrique, il faut toujours prendre des précautions de base, comme les suivantes.
a) LIRE ET RESPECTER TOUTES LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.
b) NE PAS utiliser les dispositifs à l'extérieur.
c) NE PAS installer les dispositifs près de radiateurs électriques ou au gaz.
d) Installer les dispositifs à des endroits et des hauteurs d'où ils ne pourront facilement être manipulés par du personnel non autorisé.
e) NE PAS utiliser de l'équipement accessoire non recommandé par le fabricant.
f) NE PAS employer les dispositifs pour des usages autres que ceux pour lesquels ils sont conçus.

CONSERVER LES PRÉSENTES DIRECTIVES
Tous les travaux de maintenance doivent être effectués par du personnel qualifié. Si des circuits d'urgence sont alimentés ou commandés depuis un panneau donné, celui-ci doit tirer son courant d'une unité d'alimentation sans coupure, d'une génératrice ou d'une autre source pouvant continuer de fonctionner en cas de panne.

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, **COUPER LE COURANT** AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER AU CÂBLAGE.
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- Les détecteurs doivent être fixés à des surfaces exemptes de vibrations.
- Ne pas effectuer de terminaisons au moyen de fils de type informatique, comme ceux de catégorie 5/5e.
- Les détecteurs ne peuvent être installés à moins de trois mètres les uns des autres.
- Les détecteurs doivent être installés à une distance d'au moins deux mètres des bouches d'aération, des appareils de traitement de l'air et des surfaces réfléchissantes (fenêtres/miroirs).
- Ne pas toucher la surface des lentilles. Les surfaces externes peuvent être essuyées au moyen d'un chiffon humide seulement.

MODÈLES

Nº de cat.	Description	Plage de tensions	Consommation	Couverture	Emplacements suggérés
ODC05-MDW	Multitechnologique, à une voie	120-277,50/60Hz	Entre 30 et 60 A	45m²	Installation dans un coin/ au-dessus d'une porte
ODC10-MDW	Multitechnologique, à deux voies	120-277,50/60Hz	Entre 30 et 60 A	95m²	Au centre d'une pièce/aire, hauteur de 8 à 12 pi (2,4 à 3,7 m)
ODC20-MDW	Multitechnologique, à deux voies	120-277,50/60Hz	Entre 30 et 60 A	185m²	Au centre d'une pièce/aire, hauteur de 8 à 12 pi (2,4 à 3,7 m)

OUTILS REQUIS

Tournevis ordinaire/Phillips Tournevis à petite lame Coupe-fil Dénudeur

PIÈCES COMPRISES

Un détecteur - Une plaque de fixation de 4 po2 (25,8 cm2) - Deux vis n° 6-32 de 1 ½ po (3,8 cm)
Une lentille à portée moyenne - Une étiquette pour circuits d'urgence
Un collecteur de lumière oblique - Un obturateur perforé de 360° - Un connecteur à basse tension
Un demi-obturateur - Un tube d'isolation

DESCRIPTION

Ces détecteurs d'occupation sont des dispositifs à infrarouge et à tension régulière conçus pour commander automatiquement l'éclairage. Ils allument les lumières et les maintiennent sous tension tant que des mouvements sont captés, puis les éteignent une fois le délai prescrit écoulé. Ils analysent aussi continuellement les conditions ambiantes et adaptent leurs réglages en conséquence. Employant la toute dernière technologie à microprocesseurs, ils rectifient en effet leur comportement en fonction des circonstances changeantes, ce qui a pour effet d'optimiser continuellement leur rendement. En combinant les modes de détection à ultrasons (effet de décalage Doppler), d'une sensibilité maximale, et à infrarouge, moins sensible aux déclenchements importuns, ces dispositifs constituent un des meilleurs choix sur le marché.

INSTALLATION

REMARQUE : cocher les cases ☑ une fois les étapes complétées.

Étape 1 ☐

AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et S'ASSURER que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation!

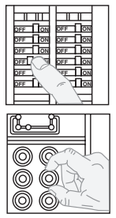

Étape 2 ☐

Désignation des fils :

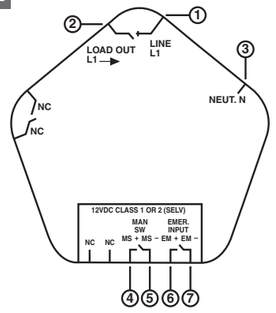

1. Ligne (actif, L1)
2. Charge (L1) →
3. Neutre (N)
4. Commutation manuelle (+)
5. Commutation manuelle (-)
6. Circuits d'urgence (+)
7. Circuits d'urgence (-)

Étape 3 ☐

Préparation et raccordement des fils :

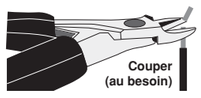

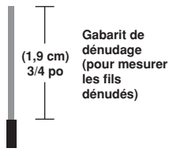

- S'assurer que les brins des fils de la boîte de raccordement sont bien **droits (les recouper au besoin)**
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte de raccordement de la manière illustrée.
- Effectuer le câblage conformément à ce qui suit.

Fils de ligne, de neutre et de charge (cuivre)
Calibre de 12 à 18 AWG (3,3 à 0,75 mm2), couple de 20 lb-po (23 kgf-cm)
Fils de commande (commutation manuelle et circuits d'urgence)
Calibre de 16 à 26 AWG (4,0 à 0,12 mm2), couple de 2,5 lb-po (2,88 kgf-cm)

Étape 4 ☐

Installation du détecteur :

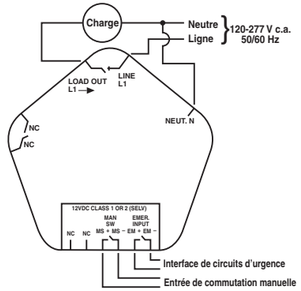

Câblage du détecteur

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :
1. Insérer les fils dans les bornes appropriées. Utiliser un petit tournevis pour serrer ces dernières sur les fils.
   a) Le fil de ligne à la borne de ligne (LINE).
   b) Le fil de neutre à la borne de neutre (NEUTRAL).
   c) Le fil de charge à la borne de charge (LOAD).
   d) Les fils de commutation manuelle (MANUAL SWITCH) et de circuits d'urgence (EMERGENCY INTERFACE) à leurs bornes respectives.
   REMARQUE : en présence de fils de commutation manuelle et de circuits d'urgence de classe 2, il faut utiliser le tube d'isolation fourni à l'intérieur de la boîte de raccordement.
   REMARQUE : les fils doivent être insérés dans les trous du dessus du détecteur, puis retenus par une rondelle sur leurs bornes respectives.

Fixation du détecteur sur la boîte de raccordement

En présence d'une boîte octogonale de 4 po (10,2 cm) profonde de 2,125 po (5,4 cm), se reporter à la figure 1.
- Insérer les fils d'alimentation dans la boîte en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
- Visser partiellement deux vis 8-32 (non comprises) dans les trous de fixation de la boîte.
- Sortir les deux fourches de retenue correspondant aux positions des deux vis.
- Aligner le détecteur de manière à pouvoir l'insérer sur les vis, entre les trous de fixation de la boîte.
- Rentrer les fourches de retenue.
- Serrer fermement les vis.

Figure 1

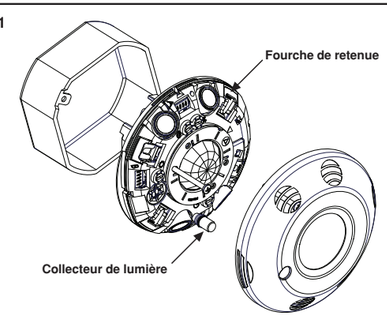

Fixation du détecteur sur une boîte de raccordement munie d'un cadre

En présence d'une boîte carrée de 4 po (10,2 cm) profonde de 1,5 po (3,8 cm), se reporter à la **figure 2**.
- S'assurer que le collier d'entrée de câble/conduit est dans un coin de la boîte.
- Insérer les fils d'alimentation dans la boîte en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
- Installer un cadre pour deux dispositifs (non compris) sur la boîte.
- Visser partiellement les deux vis 6-32 fournies dans les trous de fixation de la boîte.
- Sortir les deux fourches de retenue correspondant aux positions des deux vis.
- Aligner le détecteur de manière à pouvoir l'insérer sur les vis, entre les trous de fixation de la boîte.
- Rentrer les fourches de retenue.
- Serrer fermement les vis.

Figure 2

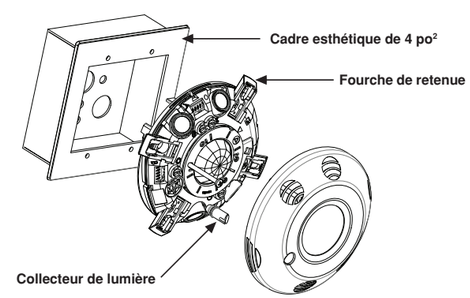

FONCTIONNEMENT

L'éclairage est commuté et maintenu allumé par détection à multitechnologique. Les lumières s'éteignent après le délai sélectionné quand plus aucun mouvement n'est capté.
- **Délai d'éteinte :** le détecteur est conçu pour éteindre ses charges quand aucun mouvement n'est détecté pendant un délai choisi. Ce délai peut être réglé au niveau du cadran noir.
- **Délai de passage :** cette fonction est utile dans les pièces où on ne fait que passer. Quand on la choisit, le détecteur fonctionne de la façon suivante. Quand une personne entre dans la pièce, le détecteur allume ses charges. Si la personne part avant le délai de passage par défaut (2,5 minutes), les lumières s'éteignent tout de suite. Cependant, si une présence est encore détectée après ce laps de temps, le détecteur se remet à fonctionner normalement.
- **Réinitialisation :** fonction permettant de remettre les réglages d'adaptation et de photocellule aux valeurs par défaut.
- **Interrupteur de commutation manuelle :** interrupteur à levier, à basse tension et à contacts momentanés permettant d'outrepasser les états d'occupation et de commander manuellement l'éclairage. Lorsqu'on l'actionne, le compte à rebours d'éteinte repart à zéro.
- **Interface des circuits d'urgence :** cette entrée est prévue pour les systèmes d'immotique (automatisation des fonctions d'un immeuble) ou d'autres dispositifs de fermeture de contact conçus pour forcer l'allumage des lumières en cas d'urgence. (Les lumières ne s'éteignent ensuite que quand le signal d'alarme est arrêté.)

Modes de fonctionnement : réglable au moyen des sélecteurs du groupe « C ».
Les détecteurs à mise sous/hors tension automatiquement peuvent être déclenchés par des mouvements, par une minuterie, depuis un tableau de commande/système d'immotique, ou encore manuellement, au moyen d'un interrupteur à basse tension et à contacts momentanés.
- **Mise sous tension manuelle (mode 1)**
  Les occupants d'une pièce doivent appuyer sur l'interrupteur pour mettre les charges sous tension. Si le seul dispositif d'entrée est un détecteur, les charges se mettent automatiquement hors tension une fois le délai d'éteinte écoulé. Ensuite, si des mouvements sont détectés dans un intervalle de 30 secondes, les charges sont automatiquement remises sous tension. Après la fin de cet intervalle, il faut à nouveau employer l'interrupteur pour les mettre sous tension manuellement.
- **Mise sous tension automatique (mode 2)**
  Les charges peuvent être mises sous tension à la détection de mouvements, ou au moyen de l'interrupteur. Quand les charges sont mises hors tension utilisant le même interrupteur, le détecteur ne peut les mettre sous tension automatiquement qu'après le délai réglé (comme dans le cas de présentations, par exemple). Une fois ce délai écoulé, le détecteur revient en mode automatique, en mettant ses charges sous tension quand il capte des mouvements ou quand l'utilisateur se sert de l'interrupteur.

Mode de vérification : dans ce mode, le délai est fixé à quatre secondes pour permettre d'effectuer des vérifications sans avoir à attendre trop longtemps. Le témoin émet alors un clignotement jaune chaque seconde.
1. S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST SOUS TENSION.
2. Retirer le couvercle avant.
3. Trouver le 3e sélecteur du groupe B **(B3, tableau 2)**, qui devrait être à la position OFF par défaut.
4. Pour passer en mode de vérification, il faut le mettre en position ON. Le délai d'éteinte devrait alors être fixé à quatre secondes. **REMARQUE :** si B3 est déjà à ON, il suffit de le mettre à OFF puis de le remettre à ON pour entrer dans ce mode.

REMARQUES :
1. Le délai restera ainsi en mode de vérification (quatre secondes) pendant 15 minutes et reviendra ensuite automatiquement à la valeur réglée au niveau du cadran noir.
2. Pour sortir manuellement du mode de vérification, remettre le sélecteur B3 à OFF.
3. Il est à noter que l'entrée en mode de vérification a pour effet de réinitialiser tous les réglages d'adaptation.

AUTORÉGLAGES (adaptation)

Les dispositifs de cette gamme analysent continuellement les paramètres environnants et modifient leurs réglages de manière à maximiser la détection de mouvements tout en minimisant l'effet de divers parasites (brouillage électrique, courants d'air, variations de température, etc.).

Fonctionnement
Quand le détecteur est installé, le délai d'éteinte correspond à la valeur réglée. Ce délai varie ensuite en fonction des conditions présentes dans la pièce contrôlée. Les nouveaux réglages peuvent être réinitialisés en faisant passer le sélecteur B3 de OFF à ON à OFF encore.

Apprentissage des circonstances ambiantes – délai d'éteinte
Le détecteur modifie automatiquement le délai d'éteinte en fonction des habitudes des occupants. Le délai diminue si l'aire contrôlée reste vide pendant de longues périodes, ce qui permet d'économiser de l'énergie. Il augmente si des conditions de mise hors tension intempestive sont détectées.

Apprentissage des circonstances ambiantes – multitechnologique
Ce type de détecteur « apprend » le profil d'occupation quotidien de sa pièce, et ce, pendant une période de sept jours. Il ajuste ensuite sa sensibilité pour éviter les mises sous tension non voulues durant les périodes normales d'inoccupation.

PHOTOCELLULE ET EXPLOITATION DE LA LUMIÈRE AMBIANTE

L'exploitation de la lumière ambiante permet d'économiser encore plus d'énergie. Une photocellule garde en effet les lumières éteintes quand l'éclairage est suffisant. L'intensité lumineuse est mesurée en candelas-pieds ou en lux; un bureau moyen est conçu pour utiliser de 50 à 60 candelas-pieds (500 à 600 lux). Durant les étapes de calibrage, c'est ce « niveau normal d'éclairage » (NNE) qui sert de point de consigne pour le déclenchement de la fonction d'exploitation de la lumière existante.

CALIBRAGE

Une fois le détecteur installé, il faut le configurer de manière à pouvoir maintenir les niveaux d'éclairage voulus et économiser le plus d'énergie possible. Pour ce faire, il faut d'abord comprendre les notions de fonctionnement « en boucle fermée » et « en boucle ouverte », puis décider quel mode convient le mieux aux besoins des utilisateurs.
- **Fonctionnement en boucle ouverte :** la photocellule (et son collecteur de lumière) est orientée vers une zone principalement éclairée par de la lumière naturelle provenant d'une fenêtre ou d'un puits, mais aussi minimalement illuminée par les appareils qu'elle commande. **REMARQUE :** dans de tels cas, il faut employer le **collecteur de lumière oblique**. En boucle ouverte, on ne peut effectuer que le calibrage manuel (le détecteur n'entrera pas un mode de calibrage automatique si cette option est choisie).
- **Fonctionnement en boucle fermée :** la photocellule (et son collecteur de lumière) est orientée vers une zone principalement éclairée par les appareils qu'elle commande. **REMARQUE :** dans de tels cas, on emploie le **collecteur de lumière plat**.

WEB VERSION

Figure 3

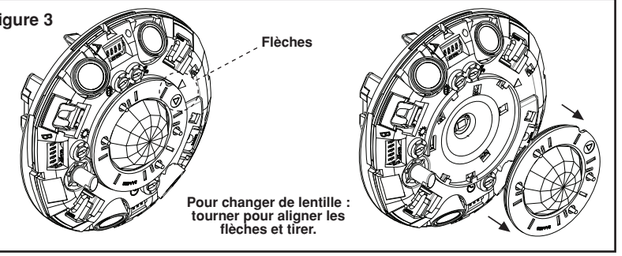

Il faut laisser au détecteur une période de réchauffement de 30 secondes après sa mise sous tension. Pour un calibrage optimal, on doit se placer à au moins 6 pi (2 m) du dispositif deux minutes après le début de la procédure automatique et manuel. **REMARQUE :** pour désactiver la photocellule ou annuler le calibrage, mettre le cadran bleu à SET/OFF pendant plus de cinq secondes (le témoin s'allumera en rouge, puis clignotera en jaune). Lorsqu'on veut changer de mode de fonctionnement de la photocellule ou refaire le calibrage, il faut désactiver cette première et suivre les directives ci-dessous.

Mode manuel : ce mode possible en boucle tant ouverte que fermée permet de régler rapidement le NNE. Le calibrage devrait toujours être fait quand la lumière ambiante est au niveau désiré.

Procédure – fonctionnement en boucle ouverte/fermée

1. Mettre le sélecteur C4 à ON (boucle ouverte) ou à OFF (boucle fermée).

2. Installer le collecteur de lumière approprié.
- **Fonctionnement en boucle ouverte :** installer le collecteur de façon à ce que son côté le plus long soit face à la source de lumière naturelle (une fenêtre, par exemple, **figure 4A**).
- **Fonctionnement en boucle fermée :** on doit se servir du collecteur plat (installé en usine).

3. Mettre le cadran bleu à SET/OFF pendant deux secondes (le témoin s'allume en rouge pour indiquer que le dispositif est en mode de calibrage manuel). Le mettre ensuite à 1X SETPOINT **(figure 5)**.

4. Remettre le couvercle du détecteur.

5. Les lumières sont maintenues allumées pendant trois minutes, puis éteintes pendant une minute (circuit ouvert seulement).

6. Le témoin clignote en rouge (trois minutes). **Facultatif :** pendant ce temps, le NNE peut être réglé en tournant le cadran vers la gauche ou la droite. **REMARQUE :** le témoin clignote en bleu quand le réglage a été modifié.

7. Une fois le calibrage terminé, le témoin se remet à fonctionner normalement. Le dispositif fonctionne en mode manuel.

Mode automatique : le mode automatique n'est possible qu'en boucle fermée (le NNE se règle en 24 heures). Le détecteur n'entrera pas en mode de calibrage automatique si on a choisi un fonctionnement de photocellule en boucle ouverte.

Procédure

1. Mettre le sélecteur C4 à OFF.

2. Utiliser le collecteur plat (installé en usine).

3. Mettre le cadran bleu à AUTO (le témoin s'allume en vert pendant 24 heures pour indiquer que le dispositif est en mode de calibrage automatique).

4. Remettre le couvercle du détecteur.

5. Une fois le calibrage terminé, le témoin se remet à fonctionner normalement. Le dispositif fonctionne en mode automatique.

FONCTIONNEMENT PAR PHOTOCELLULE

- Pour éviter que les lumières se commutent sans raison, le point de mise hors tension est fixé à un niveau plus élevé que le point de mise sous tension. Il est également possible d'établir des délais d'allumage et d'éteinte une fois les points de consigne atteints. À titre d'exemple, il pourrait y avoir un écart de 10 % entre les points de consigne de mise sous et hors tension, de même que des délais de cinq minutes pour mettre les lumières hors tension et de une minute pour les mettre sous tension.
- Les points de mise sous et hors tension peuvent être modifiés en tout temps au moyen du cadran bleu. **REMARQUE :** afin d'accélérer le passage au NNE, le délai de commutation passe de une minute pour la mise sous tension et cinq minutes pour la mise hors tension à 30 secondes pour la mise sous et hors tension quand un nouveau réglage a été détecté. Ces réductions s'annulent deux minutes après la modification.
  REMARQUE : le témoin clignote en bleu quand le réglage a été modifié.
- Pour désactiver la photocellule ou annuler le calibrage, mettre le cadran bleu à SET/OFF (le témoin s'allumera en rouge, puis clignotera en jaune).
- **Fonctionnement en boucle ouverte**
  1. En boucle ouverte, le côté le plus long du collecteur doit être face à la source de lumière naturelle **(une fenêtre, par exemple, figure 4A)**.
  2. Le graphique de la **figure 4A** montre les valeurs d'une photocellule tout au long de la journée. Présumant l'absence de nuages, ces valeurs empruntent un parcours relativement linéaire. À l'extrême gauche, représentant la nuit, les niveaux sont très bas, et commencent à monter à l'aube. Quand les valeurs atteignent le point de consigne, les lumières s'éteignent, puisqu'il y a suffisamment d'éclairage naturel. Les niveaux amorcent leur descente vers midi, jusqu'à ce qu'ils atteignent le point de consigne, où les lumières se rallument.

Figure 4A

REMARQUE : le côté long du **collecteur oblique** doit être tourné vers la source de lumière naturelle (fenêtre).

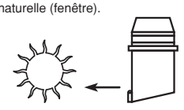

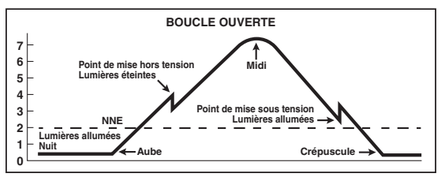

- **Fonctionnement en boucle fermée**
  Le graphique de la **figure 4B** montre les valeurs d'une photocellule tout au long de la journée. On présume encore qu'il n'y a pas de nuages, et que le niveau d'éclairage est uniquement attribuable aux luminaires (sans apport externe). À l'extrême gauche, les lumières sont allumées parce que l'espace est occupé et qu'il fait encore nuit; il n'y a aucune illumination naturelle. À l'aube, les niveaux commencent à augmenter. Pour éviter qu'ils ne tombent sous le point de consigne et, dans ce cas, sous le NNE, on a fixé ce premier à 2,5 fois le niveau produit par les luminaires seulement. Ainsi, l'éclairage ambiant est suffisamment élevé pour empêcher les luminaires de s'allumer. On peut constater cet effet sur le graphique là où le niveau baisse soudainement. Il continue ensuite de s'accroître jusqu'aux environs de midi. À mesure que l'éclairage naturel diminue, l'intensité baisse en s'approchant du point de consigne. Avant d'atteindre ce point, les luminaires se rallument, produisant la hausse soudaine du niveau qu'on observe à la droite du graphique.

Figure 4B

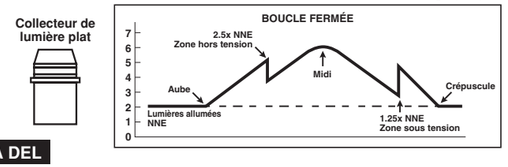

TÉMOIN À DEL

ROUGE - Clignote à la détection de mouvements. Peut être désactivé en mettant le sélecteur B4 à ON **(tableau 2)**. S'allume pendant trois minutes, puis clignote pendant trois minutes durant la procédure de calibrage manuel de la photocellule. Reste allumé quand le dispositif ne fonctionne pas normalement.

VERT - Clignote à la détection de mouvements. Peut être désactivé en mettant le sélecteur B4 à ON **(tableau 2)**. Reste allumé pendant 24 h durant la procédure de calibrage automatique de la photocellule.

JAUNE - Clignote en mode de vérification. Reste allumé quand l'interface du système d'immotique/urgence est activée.

BLEU - Clignote quand un réglage a été modifié.

RÉGLAGES

Réglages par défaut :
Les cadrans sont mis en usine aux positions recommandées **(se reporter à la figure 5 et au tableau 1)**. Mis à part le A3, le A4, le C1, le C2 et le C3, tous les sélecteurs sont à la position OFF **(tableau 2)**.

Figure 5 - Réglages

Photocellule (cadran bleu) | **Délai d'éteinte (cadran noir)** | **Sensibilité (cadran rouge)** | **Sensibilité (cadran vert)**

TABLEAU 1 : RÉGLAGES DES CADRANS

Couleur	Symbole	Fonctions	Réglages	Réglages par défaut
Vert		Réglage de la portée du capteur à ultrasons	Réglage de la portée Extrême gauche = min. Extrême droite = max.	50 %
Rouge		Réglage de la portée du capteur à infrarouge	Réglage de la portée Extrême gauche = min. Extrême droite = max.	75 %
Noir		Délai d'éteinte	Extrême gauche = min. (30 s) Extrême droite = max. (30 min.)	50 % (10 min)
Bleu		Éclairage ambiant prioritaire (photocellule)	Extrême gauche = AUCUN éclairage ambiant prioritaire Extrême droite = calibrage automatique Plage de 3 à 16 000 lux	0 %

TABLEAU 2 : RÉGLAGE DES SÉLECTEURS

SÉLECTEUR	FONCTIONS	RÉGLAGES	
	Groupe A	**OFF**	**ON**
A1	Mono/multitechnologique	Multitechnologique	Monotechnologique
A2	IR/US	Infrarouge	Ultrasons
A3	Mode manuel	Autoréglage activé	Autoréglage désactivé
A4	Mode de passage	Mode de passage activé	Mode de passage désactivé
	Groupe B	**OFF**	**ON**
B1	Mode forcé	Normal	Commande prioritaire activée (B2)
B2	État forcé	Commande prioritaire désactivée	Commande prioritaire activée
B3	Mode de vérification	Désactivé	Activé (OFF → ON)
B4	État des témoins	Témoins activés	Témoins désactivés
B5	Réinitialisation	OFF → ON → OFF	

Groupe C	C1	C2	C3	Charge
Mode 1	OFF	OFF	OFF	Mise sous tension manuelle*
Mode 2	ON	ON	ON	Mise sous tension automatique*
C4	Exploitation de la lumière ambiante – OFF (boucle fermée)/ON (boucle ouverte)			

* Tous les modes sont à mise hors tension automatique.

Figure 6 (N° de cat. ODC05)
Champ de vision

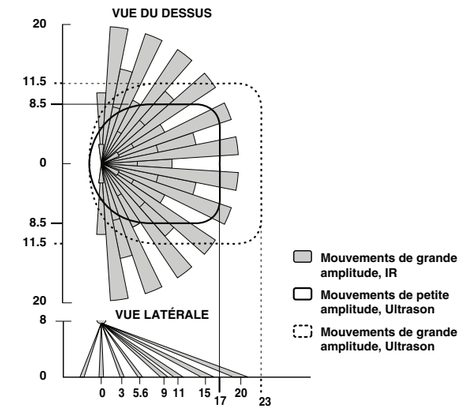

Figure 7 (N° de cat. ODC10)
Champ de vision

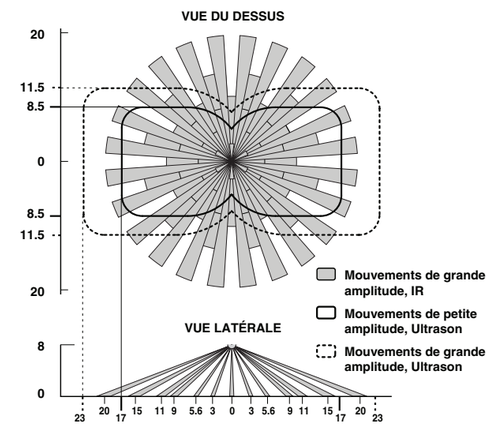

Figure 8 (N° de cat. ODC20)
Champ de vision

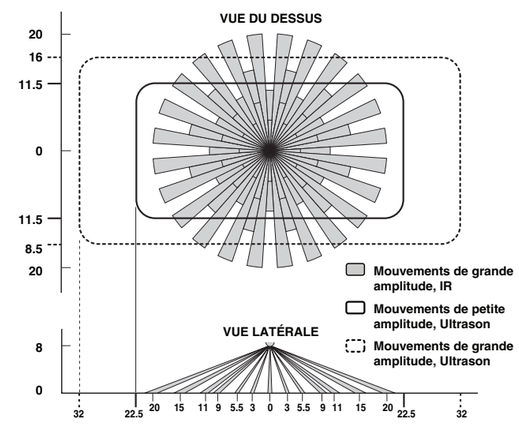

Figure 8 - Champ de vision (lentille à portée moyenne)
Lentille à portée moyenne (cadre rouge), hauteur de 13 à 20 pi (4 à 6,1 m)
Remarque : cette lentille est livrée avec tous les modèles à IRP

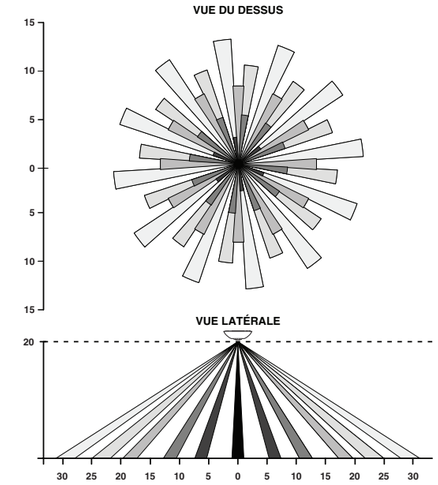

Schéma d'emplacement

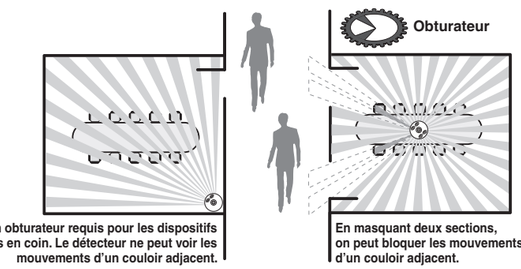

Aucun obturateur requis pour les dispositifs montés en coin. Le détecteur ne peut voir les mouvements d'un couloir adjacent.

En masquant deux sections, on peut bloquer les mouvements d'un couloir adjacent.

DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

- **Les lumières ne s'allument pas :**
  - le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché.
- **Les lumières restent allumées :**
  - mouvements constants (réduire la sensibilité de 25 % [bouton ROUGE ou VERT ou les deux], retirer la source de mouvements ou déplacer le détecteur);
  - mouvements détectés dans un couloir adjacent (mettre le détecteur en mode de vérification et marcher dans le couloir; si les lumières s'allument encore, déplacer le détecteur).
- **Les lumières restent allumées trop longtemps :**
  - le délai d'éteinte est trop long (vérifier la position du cadran noir – le délai type est de 10 minutes);
  - si le témoin reste allumé en rouge pendant plus de cinq minutes, c'est que le dispositif est défectueux – contacter le service d'assistance technique.

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRODUITS

- Pour obtenir de l'assistance technique, composez le **1-800-405-5320.**
- Rendez-vous également au site Web de Leviton, au **www.leviton.com.**

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC

Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement. Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit.

Ce produit peut est couvert par brevets américains US 8,154,154; 7,924,155; 8,227,731; 7,608,807 et 8,115,626.

© 2017 Leviton Mfg. Co., Inc.

PK-93308-10-05-2D

WEB VERSION

EXCLUSIONS ET GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9.** Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie**. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.